

LES MÉTIERS DE MARINS ONT DE L'AVENIR !



BOSCO H/F

Dirige les matelots et assure la maintenance au pont. Relai entre le/la second.e capitaine et le reste de l'équipage.

Le métier, vos missions

On l'appelle aussi le Maître d'Equipage (ou parfois Maître de Manœuvre) qui participe, sous les ordres du/ de la Second.e Capitaine, aux tâches d'entretien du navire et aux travaux sur le pont. Il assure le quart pont selon des horaires définis par le Capitaine, et est responsable de l'équipe formée par la bordée (affectée au service à bord).

L'environnement de travail

Le Bosco exerce son activité sur différents types de navires (marchand, de services, transport de passagers)... Ce professionnel joue un rôle clef d'intermédiaire entre la hiérarchie et l'équipage. Sa mission de coordination des tâches des membres d'équipage est essentielle dans la conduite du navire en toute sécurité et dans la réussite des opérations. Ses horaires de travail sont variables.

Il peut être amené à manipuler des installations/produits plus ou moins dangereux, c'est pourquoi le port de ses EPI (Équipements de Protection Individuels) et le respect des consignes de sécurité sont indispensables.

Savoir-être et savoir-faire

- › Vous avez une bonne condition physique
- › Vous avez des connaissances en électricité et/ou en mécanique
- › Vous êtes rigoureux, vigilant
- › Vous êtes sociable, vous avez de réelles capacités d'adaptation
- › Vous avez l'esprit d'équipe et des capacités de management
- › Vous avez le sens des responsabilités et le respect de la hiérarchie
- › Vous avez le sens de l'observation

Les formations

Pour occuper le poste de Bosco, vous devrez au préalable avoir une expérience de la navigation en tant que matelot et être un marin expérimenté dans la manœuvre.

CAP Maritime : Matelot

BEP Maritime : Marin de commerce

BAC Pro : CGEM (conduite et gestion des entreprises maritimes)

Formation continue : Dans les établissements agréés

La position de Bosco s'acquiert grâce à l'expérience principalement, et des formations complémentaires (via la formation continue).